SORTIR DU GAZ À MARCHE FORCÉE : UN DANGER POUR LA SÉCURITÉ ÉNERGÉTIQUE ET L'AVENIR PROFESSIONEL DES SALARIÉS !

ENERGIE

Le gouvernement a annoncé une accélération brutale de la sortie du gaz sans concertation avec les salariés, les professionnels de l'énergie ni analyse sérieuse des conséquences pour les usagers et l'industrie. Cette décision met en péril l'équilibre du système énergétique français et menace des dizaines de milliers d'emplois du secteur.

Le système électrique français repose sur un équilibre fragile entre nucléaire, renouvelables et moyens pilotables. Le gaz y joue un rôle clé : il est stockable, il permet de répondre rapidement aux pointes de consommation, notamment l'hiver. Supprimer le gaz, c'est fragiliser tout le système énergétique en reconstruction, au risque de coupures et d'une hausse des coûts pour les usagers.

Vouloir imposer une électrification totale et rapide, sans vision globale ni planification industrielle et territoriale, constitue une impasse technique et sociale. La transition énergétique ne peut se limiter au remplacement précipité des chaudières gaz par des équipements entièrement électriques (PAC, convecteurs...), au risque de saturer le réseau électrique et de déplacer les vulnérabilités d'un secteur à un autre. **Si l'électrification des usages est nécessaire, elle doit être progressive, socialement juste et économiquement soutenable** ; dans ce cadre, les pompes à chaleur hybrides, combinant gaz et électricité, offrent une solution de transition pertinente, plus flexible et mieux adaptée à un système énergétique encore fragile.

Dans le même temps, la crise énergétique ne doit pas conduire à substituer une dépendance par une autre. Aujourd'hui, la Chine domine la plupart des approvisionnements des technologies dites "vertes" contrôlant notamment 60 à 85 % des chaînes d'approvisionnement en panneaux solaires, PAC, batteries, onduleurs, éoliennes et même électrolyseurs. Adopter massivement ces équipements sans stratégie de souveraineté expose la nation à un risque industriel majeur, remettant en cause la sécurité énergétique et l'indépendance stratégique du pays.

En revanche, la filière biométhane par exemple, représente une réponse crédible que la FNME-CGT défend car c'est une énergie renouvelable, créatrice d'emplois non délocalisables. Avec le biométhane et d'autres gaz bas-carbone, la France doit viser 100 % de gaz décarboné, en s'appuyant sur les infrastructures existantes. **OUI pour verdir le gaz, NON pour le bannir !**

La FNME-CGT défend un mix énergétique équilibré fondé sur une réelle planification industrielle et stratégique. Sans réelle planification il ne pourra y avoir de transition énergétique réaliste, sécurisée, souveraine et socialement juste. Il est urgent d'additionner les solutions et non de les opposer !